

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°24.01.06

Présents	25
Pouvoirs	7

OBJET :
ELABORATION DU
PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
(PLUi) DU PAYS D'AIX
- CONTRIBUTION DE
LA COMMUNE DE
BOUC BEL AIR A
L'ENQUETE
PUBLIQUE

L'an deux mille vingt-quatre le 5 février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 janvier

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphan PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Catherine FOULON, Marie-Pierre VITIELLO, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Véronique GARNIER à Corinne LE MEUT, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Florian PARIS à Sophie SURACE, Camille GAIDO à Christine SICCARDI, Hortense MALLIÉ à Thomas BERGÈRE, René ALBERICCI à Philippe CANOBIO, Hervé CAYLA à Saïd ACHACHE.

Maëva GAUTELIER a été élue secrétaire.

Par délibération du 18 mai 2018 la Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aix.

Le projet de PLUi a été arrêté par délibération du Conseil Métropolitain du 12 octobre 2023.

Préalablement à son approbation, le projet de PLUi fera l'objet d'une enquête publique programmée du 20 février au 4 avril 2023.

Dans ce contexte, la Commune entend solliciter, dans le cadre de l'enquête publique précitée, les modifications et corrections listées en annexe du présent rapport, visant à établir un projet de PLUi le plus en adéquation possible avec les caractéristiques et enjeux spécifiques à BOUC BEL AIR, et donc avec les attentes de la Commune concernant l'encadrement de l'évolution de son territoire.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal :



- d'approuver la proposition de contribution de la Commune à l'enquête publique relative au projet de PLUi du Pays d'Aix
- d'autoriser M. le Maire à déposer, pour le compte de la Commune, cette contribution dans le cadre de l'enquête publique précitée.

APPROUVE la proposition de contribution de la Commune à l'enquête publique relative au projet de PLUi du Pays d'Aix, jointe à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer, pour le compte de la Commune, cette contribution dans le cadre de l'enquête publique précitée.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.